



DELIBERATION N° 196_DE 29032022

Remplacement d'un membre titulaire du CA

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales,

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-deux à dix heures au CDG66, 35 bd de St Assiscle-Centre Del Mon – salle de conférence- 66000 PERPIGNAN, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 16 mars 2022 sous la présidence de M. Robert GARRABE,

-Nombre d'administrateurs titulaires en exercice : 28

-Nombre de membres présents : 12

-Nombre de membres votants : 21

Membres titulaires du Conseil d'administration :

Présents

Collège des communes affiliées

Titulaires :

M. Robert GARRABE, Président

M. CALVET Guy, M. OLIVE Robert, M. PAILLES Roger, M. RALLO François, M. TAHOCES Antoine, M. VILA Jean,

Suppléants :

Mme ALENDA Marie-Louise (suppléante de M. THIBAUT Jean-Jacques), M. VINOT Guy (Suppléant de M. SOLE Jean-Michel)

Collège des établissements affiliés

M. PUIG Louis

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art 23 IV – loi 84-53 modifiée)

Représentants titulaires de la Ville de PERPIGNAN

Mme BACH Marie

Mme PUJOL Danielle (Suppléante de M. DUSSAUBAT François)

Absents excusés

M. BILLES Jean-Paul, M. CHAMBON Jean-Louis, M. GALAN Bruno, Mme GARCIA-VIDAL Madeleine, M. GARSAU Jacques, M. GOT Alain, M. LACAPERE Rémi, M. LOPEZ Jean-Jacques, M. NIFOSI Christian, M. PIQUET Philippe, M. PLA Raymond, M. PORTEIX Yves, M. REMEDI Bernard, Mme ROLLAND Martine, M. ROQUE Jean, Mme SADOURNY Marie-Pierre.

Représentés ayant donné pouvoir

M. GARSAU Jacques à M. TAHOCES Antoine

M. GOT Alain à M. PAILLES Roger

M. PLA Raymond à M. CALVET Guy

M. REMEDI Bernard à M. GARRABE Robert

Mme ROLLAND Martine à Mme BACH Marie

M. LACAPERE Rémi à M. VILA Jean

M. NIFOSI Christian à M. PUIG Louis

M. PIQUET Philippe à M. RALLO François

M. PORTEIX Yves à M. OLIVE Robert

Personnalités invitées

M. Franck FRANCERIES, Directeur du Centre de Gestion 66

M. Jean-Marie BIERME, Responsable du Centre des Finances Publiques Perpignan Municipale

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20220331-DB-196-29032022-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Le Président fait part à l'assemblée de la vacance d'un siège d'un membre titulaire, en l'occurrence celui qu'occupait Monsieur Fernand ROIG qui a récemment démissionné de son poste de président du SYDETOM66.

Il indique alors que le décret n°85-643 modifié du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion, dans son article 17, prévoit le remplacement d'un membre titulaire par son suppléant.

Par application de la réglementation précitée, il informe l'assemblée qu'il revient à Monsieur Jean ROQUE, président de l'UDSIS, de siéger désormais au Conseil d'Administration en qualité de membre titulaire.

Le conseil d'administration,

PREND acte :

-de la désignation réglementaire de Monsieur Jean ROQUE en qualité de membre titulaire du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Fait à Perpignan, le 29 mars


**Le Président
Robert GARRABE**